



Note d'information

Ligues, Comités, Clubs

Mise en place des Emplois d'Avenir *Engagements de la FFBB*

29/03/2013

Signataire : Thierry BALESTRIERE - Secrétaire général

La Loi du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir a pour objectif de permettre à des jeunes peu ou pas qualifiés de réussir une première expérience professionnelle et leur proposer une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue.

Le basketball représente un secteur de développement important en activités et en emplois nouveaux.

Afin de vous permettre de vous engager dans ce dispositif, la Fédération Française de Basketball a mis en place plusieurs mesures pour vous accompagner :

- une documentation en ligne sur la plateforme de téléchargement I-FFBB ;
- une adresse thématique pour répondre à vos interrogations : droit du travail, formation, fiche de poste, missions,... emploiavenir@ffbb.com
- un dispositif spécifique d'accompagnement des structures employeurs :
 - o formation des dirigeants à la fonction employeur,
 - o formation à la carte des jeunes recrutés (préparation à l'emploi)
 - o accompagnement des dirigeants et des structures par les pôles, commissions fédérales.



LE COUT DE L'EMPLOI POUR LA STRUCTURE : 560€ PAR MOIS

CDI ou CDD à temps plein conclus pour une période allant de 12 à 36 mois avec une aide d'Etat allant jusqu'à 75% du SMIC brut. Le contrat est conclu sous la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non-marchand (CUI-CAE).

SMIC Mensuel Brut	1 430€
Charges salariales	+314€
Charges patronales	+641€
Salaire Net	1 115€
Coût global emploi	2 071€
Exonération de charges	- 436€
Aide emploi avenir	- 1 070€
Montant total aide Etat	1 506€
Coût employeur	560€

QUELLES SONT LES DEMARCHES A EFFECTUER ?

1. Prenez contact avec votre **agence Pôle emploi ou la mission locale la plus proche** (Cap emploi pour les travailleurs handicapés). Votre interlocuteur vous renseigne sur les conditions dans lesquelles vous pouvez recruter en emploi d'avenir.
2. L'agence Pôle emploi ou la mission locale vous proposera alors des **candidats potentiels**.
3. Quand vous aurez choisi un(e) candidat(e), remplissez une **demande d'aide d'emploi d'avenir** comprenant le descriptif du poste, sa place dans l'organisation de votre structure et les actions d'accompagnement et de formation envisagées dans le cadre de l'emploi d'avenir. Cette demande devra être signée par le candidat, la mission locale et par vous-même.
4. Vous signez le contrat de travail avec le jeune sur place (**CDI ou CDD**).

LES EMPLOIS POSSIBLES DANS NOS STRUCTURES

Type d'Emploi	Agent administratif	Organisateur de tournois 3x3	Responsable Ecole de minibasket
Objectif	① Accompagner le développement de structures sur le plan administratif	① Structurer le secteur du 3 contre 3 ② Multiplier les tournois, ③ Soutenir l'action de nos structures territoriales dans ce domaine.	① Fidéliser notre jeune public par l'accueil compétent dans nos écoles ; ② Augmenter le nombre de minibasketteur
Formation préparatoire à l'emploi proposées par l'INFB	Formations transversales		
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la FFBB et son réseau - Connaître l'organisation du mouvement sportif - Découvrir le fonctionnement associatif - La gestion et l'animation d'un projet - Convention Collective Nationale du Sport - Santé et basketball : comment utiliser la pratique sportive au service du maintien physique pour une population, de pratiquants non compétitifs..... 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer et gérer un évènement sportif de basketball - La stratégie fédérale du 3x3 et la déclinaison régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable Ecole de mini-basket
Diplômes visés	BP.JEPS « Sports collectifs – Mention BasketBall » BP.JEPS « BasketBall » CQP.Techicien Sportif Régional de Basket-Ball		

Contacts FFBB :

Formation – Matthieu SOUCHOIS -, directeur du Pole Formation : msouchois@ffbb.com

Contrats, démarches – Pierre MEYJONADE, RH : pmeyjonade@ffbb.com